

Acte n° 2026-07

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 10 juillet 2026,
sous la présidence de Madame Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et D.714-34;
- Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu Les statuts du Service commun de la documentation (SCD) adoptés par le Conseil d'administration le 8 mars 2013, notamment l'article 5 ;
- Vu la présentation faite lors du Conseil documentaire en date du 18 juin 2026 ;
- Vu la présentation du rapport en séance par Mme Françoise BARRÉ, Directrice du SCD,

Prend l'acte suivant :

**Objet : Présentation du rapport d'activité du Service commun de la documentation (SCD)
au titre de l'année 2025**

Les membres du Conseil d'administration ont entendu la présentation du rapport d'activité 2025 par la Directrice du SCD. Le rapport d'activité est joint en annexe au présent acte.

Fait à Lyon,

Le présent acte sera publié sur le site internet de l'Université à compter du 17 juillet 2026.
Date de transmission à la Rectrice, chancelière des Universités au plus tard le 17 juillet 2026.